

# FO

LA FORCE  
EN LIBERTÉ

## SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES HOSPITALIERS D'AIX EN PROVENCE ET PERTUIS

Avenue des Tamaris -CEDEX 1 -13616 Aix-en-Provence

☎ 04.42.33.51.47 - ☎6124 - ☎ 04.42.33.91.24 (AIX)

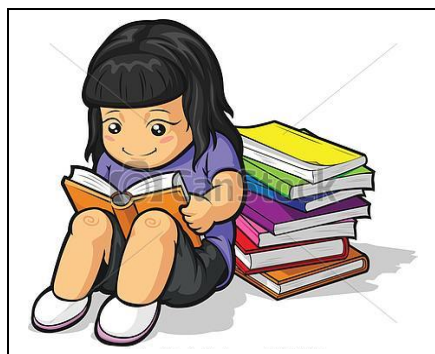
☎ 04.90.09.48.96 (PERTUIS)

Adresse Email : [syndicat-fo@ch-aix.fr](mailto:syndicat-fo@ch-aix.fr) (AIX)

[fopertuis@ch-aix.fr](mailto:fopertuis@ch-aix.fr) (PERTUIS)

💻 SITE INTERNET : [fo-chiap.fr](http://fo-chiap.fr)

Aix en Provence, mardi 2 février 2016



## IMPORTANT !

## INFORMATION POUR ASHQ ...

La sélection professionnelle, réservée aux ASHQ de l'établissement réunissant au moins 3 ans en équivalent temps plein de fonctions en cette qualité au 31 décembre 2016, sera dorénavant organisée comme suit :

Les agents intéressés doivent retirer un dossier d'inscription auprès du service Formation, ce dossier sera constitué :

- D'une copie des feuilles d'appréciations littérales ou de notations, des 3 dernières années,
- De la liste des formations suivies en cours d'emploi (voir imprimé au sein du dossier d'inscription)
- D'une lettre manuscrite du candidat précisant ses motivations à la fonction d'aide-soignant,
- D'une attestation administrative justifiant des 3 ans d'exercice temps plein en qualité d'ASHQ.

Par ailleurs, un avis sera demandé au supérieur hiérarchique par le service de la Formation Continue.

Au vue des candidatures, une commission de sélection se réunira pour dresser la liste des candidats estimés aptes à suivre la formation d'aide-soignant, liste arrêtée par l'autorité investie du pouvoir de nomination.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à compter du 1<sup>er</sup> février 2016 et devront être retournés complets avant le 31 mars 2016 minuit, dernier délai, date de clôture des inscriptions.

**Attention** : Les agents sélectionnés et déclarés aptes à suivre la formation d'aide-soignant devront être titulaires de leur grade pour pouvoir bénéficier par l'établissement d'une prise en charge au titre des Etudes Promotionnelles. Ils devront faire une demande écrite par voie hiérarchique auprès de la Direction des Ressources Humaines.



Flash moi !

REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE